

Membres du comité Minergie
Membres du comité CECB
Membres du comité NNBS
Représentants de l'OFEN, de l'OFSP, de l'OFEV
Membres ecobau

Zurich, mars 2022

Lettre ouverte

la «famille» des labels suisses et rôle d'ecobau

Mesdames, Messieurs,

En 2004, des offices fédéraux, cantonaux et communaux se sont réunis avec l'objectif d'ancrer la construction durable et saine en Suisse. Parmi les membres figurent également plusieurs organisations, par exemple la KBOB (Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics KBOB - confédération), le CRB et différentes institutions de formation. Dans le paysage des labels suisses, nous sommes responsables du complément ECO du label Minergie et le SNBS intègre nos critères ECO dans ses 47 grandeurs mesurées et 7 thèmes.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) s'est fixé pour objectif d'harmoniser le paysage des labels, ceci en commun avec les représentants de Minergie, du CECB et du NNBS. Il s'agit d'un processus qui a duré deux ans pour aboutir à un contrat de coopération. Ecobau n'a pas été représenté dans ce processus bien que nous ayons insisté à plusieurs reprises pour en faire partie. Nous souhaitons communiquer notre position de manière transparente dans la présente lettre ouverte.

Nous soutenons les objectifs formulés et nous avons pour cette raison cosigné la «déclaration d'intention pour la collaboration 2016». D'un commun accord, cette déclaration décrit un processus commun, à poursuivre de manière coopérative et ouverte. Au cours des dernières années, nous avons dû constater avec regret que le processus s'est déroulé sans la participation d'ecobau, bien que nous ayons exprimé à plusieurs reprises notre souhait d'une représentation directe. Non seulement ecobau, mais aussi d'autres représentants importants (la SIA par exemple) n'ont pas été impliqués, ni informés.

Les comités Minergie, CECB et NNBS ont adopté le contrat de coopération en février 2022. En plus des objectifs généraux, celui-ci définit les droits et obligations, les responsabilités, les logiques des marques et les étapes d'harmonisation. Les points définis dans ce contrat concernent aussi le complément ECO, développé par ecobau et dont l'utilisation est réglée par un contrat conclu avec Minergie.

Nous souhaitons communiquer la position suivante concernant ce processus et son résultat:

- Nous soutenons une collaboration coopérative de toutes les organisations concernées et voulons y contribuer. Nous plaçons pour un développement ultérieur coopératif.
- Ecobau a proposé à plusieurs reprises sa collaboration active. Celle-ci a été refusée au motif que les intérêts d'ecobau étaient déjà défendus par Minergie.
- Ecobau n'a obtenu aucune possibilité pour apporter son point de vue ou soumettre ses requêtes.
- Le contrat de coopération n'a aucune validité juridique pour ecobau, puisque nous ne faisons pas partie du contrat.
- Comme membre du comité NNBS, nous avons eu accès au contrat de coopération. Nous n'avons pas soutenu ce contrat de coopération dans sa version actuelle; nous l'avons fait savoir au comité NNBS et nous avons voté contre. Le débat dans le comité NNBS et le rejet du contrat dans sa forme actuelle ont confirmé notre appréciation.
- Nous soutenons un remaniement du contrat de coopération, car nous continuons à croire à l'objectif commun.
- Ecobau développe des outils et des aides qui font partie intégrante de la famille des labels. Harmoniser leur développement futur avec les directives du contrat de coopération a une incidence directe sur la planification des tâches et des finances d'ecobau. Une harmonisation requiert par conséquent notre participation.

D'un point de vue stratégique, nous considérons que la démarche actuelle manque sa cible, car elle contribue à la division plutôt qu'à la coopération. Nous faisons appel à tous les membres de comité des associations Minergie, CECB et NNBS pour qu'ils débattent dans les comités respectifs de cette situation et définissent des étapes qui nous ramènent tous à une collaboration transparente, respectueuse et ouverte. Nous appelons à son tour l'OFEN pour que l'association ecobau, actrice du paysage des labels suisses, soit intégrée dans la coopération future et les efforts d'harmonisation.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées



Friederike Pfomm
Présidente



Dr Beat Wüthrich
Vice-président ecobau